

**Les impératifs de lutte**

- **un engagement rapide des moyens**, afin de pouvoir localiser l'incendie et éviter la propagation pour réduire le nombre de véhicules participant au foyer et limiter l'impact du sinistre sur les structures et les éléments de compartimentage ;
- **le souci permanent de la sécurité des intervenants**.

**Réactions immédiates**

- Évacuer et/ou faire évacuer le parc de stationnement selon les priorités suivantes :
  - le niveau sinistré et les circulations,
  - tous les niveaux supérieurs,
  - tous les niveaux inférieurs.
- Empêcher l'accès des usagers au parc de stationnement (pour récupérer leurs véhicules) en condamnant notamment les accès non nécessaires à l'opération et en faisant établir un bouclage par les forces de sécurité intérieures.
- Activer ou faire activer le désenfumage de l'infrastructure selon les priorités suivantes :
  - le niveau sinistré,
  - les autres zones enfumées niveau après niveau.
- Recueillir des éléments sur les véhicules concernés par le sinistre : nombre, énergie etc...

**Exploitation du SSI**

- Localiser la zone du sinistre.
- S'assurer de la mise en œuvre effective du désenfumage.
- S'assurer du bon fonctionnement des asservissements des moyens de secours : portes pare-flammes etc...

**Détermination et maintien des accès**

- Récupérer les plans des niveaux.
- Collecter un maximum d'informations sur le sinistre et la configuration des lieux notamment auprès du gardien ou d'un usager (habitation).
- Identifier les sorties du désenfumage en surface et évacuer les personnes à proximité.
- Reconnaître de façon exhaustive les accès possibles.
- Déterminer le meilleur accès possible (rampes ou sas escalier) pour la reconnaissance et l'attaque en tenant compte des priorités suivantes :
  - proche d'une bouche de soufflage du niveau sinistré,
  - éloigné d'une bouche d'extraction du niveau sinistré,
  - favorisant un parcours à priori le plus court pour atteindre le sinistre,
  - qui limite la rupture des dispositifs qui garantissent l'étanchéité vis-à-vis des fumées lors des cheminements,
  - avec le point d'engagement en surface éloigné des sorties du désenfumage.
- Mettre hors service les systèmes de fermeture automatique des portails des rampes d'accès.

**Reconnaissances d'attaque pour localiser le foyer**

- Port EPI feu complet avec protection respiratoire isolante.
- Utilisation en priorité des moyens de secours du site (colonnes sèches etc...)
- Utilisation d'une caméra thermique.
- Temps d'engagement de 14' maximum pour les trajets aller/retour et le travail sur zone
- Mettre en œuvre la règle des 1/3 lors des engagements sous protection respiratoire :
  - 1/3 pression initialement disponible pour l'aller,
  - 1/3 pression initialement disponible pour le retour,
  - 1/3 pression initialement disponible pour la sécurité (sans être < 50 Bar).
- Présence d'un binôme de sécurité impérative avec un moyen en eau à disposition et caméra thermique si possible (binôme EDELD soutien sera privilégié).
- L'engagement des reconnaissances sera géré par un contrôleur (le chef de l'unité EDELD soutien sera privilégié).
- En l'absence d'un dispositif de soutien actif la notion de 30' de repos d'un binôme ayant réalisé une reconnaissance pour localiser le foyer doit être retenue.

Il appartient aux primo-intervenants de réaliser les reconnaissances pour localiser le foyer. Celles-ci doivent se faire avec un moyen en eau.

Si la recherche du sinistre s'avère infructueuse à la suite des reconnaissances des primo-intervenants, l'EDELD peut être utilisée afin de réaliser cette mission.

### Reconnaissances périphériques

- Port des EPI feu complet avec détecteur CO et protection respiratoire isolante capelée si nécessaire (notamment vis-à-vis de la présence de fumées et des détections CO).
- Pas d'utilisation de la ligne guide.
- Temps d'engagement de 30' maximum pour les trajets aller/retour et le travail sur zone.
- Mettre en œuvre la règle des 1/3 lorsque la protection respiratoire est capelée.
- Présence d'un binôme de sécurité dès que possible sans moyen en eau.
- L'engagement des reconnaissances sera géré par un contrôleur.
- Sauf cas particulier le binôme qui a réalisé des reconnaissances périphériques peut-être réengagé à l'issue de cette mission.

Les reconnaissances périphériques répondent à un double objectif :

- S'assurer de l'absence de victimes,
- Prendre connaissance de la configuration d'un compartiment similaire à celui qui est sinistré.

Ces reconnaissances doivent donc être réalisées rapidement à l'arrivée des premiers moyens, pour la réalisation de ces reconnaissances, l'ordre suivant est à privilégier :

- les espaces d'attente sécurisés,
- les communications verticales,
- les volumes contigus au volume sinistré,
- les volumes au-dessus du volume sinistré,
- les volumes en dessous du compartiment sinistré.

En tout état de cause, il convient de reconnaître en priorité les zones où la survie d'une victime est directement menacée. Si l'EDELD est présente, ces missions de reconnaissance peuvent lui être confiées.

### L'attaque

Afin de limiter rapidement les risques de propagation du sinistre, le COS coordonne une attaque massive, en accédant prioritairement par les cages d'escaliers, en fonction du sens du tirage, tout en s'appuyant sur les effets du désenfumage mécanique lorsqu'il est mis en œuvre.

Bien que les feux de parcs de stationnement couverts ne comportent généralement pas d'enjeu humain, l'attaque doit être menée initialement de manière agressive, afin de rapidement maîtriser le sinistre.

Aussi, si les conditions le permettent, et après ou simultanément avoir mené les reconnaissances périphériques, les primo-intervenants, aidés par les dispositifs existants, peuvent engager l'attaque du feu. Il peut être fait appel à l'EDELD pour cette mission notamment lorsque les primo-intervenants n'ont pas pu la mener à bien.

Lorsque le foyer est découvert, l'attaque se fait dans le sens du tirage.

Une utilisation de la mousse peut s'avérer judicieuse dans certains cas : niveau le plus bas et/ou lorsqu'une attaque « classique » est impossible

### Après l'extinction

- Faire réaliser une inspection visuelle de chaque habitacle de chaque véhicule présent dans l'infrastructure (lieu de refuge potentiel d'une victime).
- Systématiser l'expertise de la structure pour chaque sinistre important.

### Vigilance opérationnelles

- Lors d'un sinistre particulièrement virulent qui dure au-delà des degrés de stabilité des structures prévus par la réglementation, évaluer la stabilité de la structure avant de continuer à engager des personnels.
- Lors d'un sinistre avec une dalle au-dessus qui supporte un jardin (stabilité de la dalle).
- Possibilités de propagations par la rupture de l'isolation des gaines, trémies, conduites PVC qui fondent ou par la chute de chemins de câbles.

### Éléments de dimensionnement

Pour le dimensionnement d'un dispositif établi dans le temps un ratio minimum de 4 binômes et un contrôleur par point d'engagement est à retenir avec une durée d'engagement de 20 minutes (à modérer en fonction du degré d'engagement). Soit un GINC sans MESA par point d'engagement.